
[Costa Rica : extorsion pétrolière](#)

Le gouvernement a qualifié de plaisanterie l'intention de la société pétrolière Harken Energy d'exiger au Costa Rica, moyennant un arbitrage, le paiement de 57 millions de dollars. La société a sollicité un arbitrage au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, organisme adjoint à la Banque mondiale dont le siège est à Washington, aux Etats-Unis.

La menace faite par la compagnie pétrolière Harken Costa Rica Holdings s'est volatilisée d'une façon aussi rapide que surprenante. Les faits se sont déroulés au moment où, au Costa Rica, un large débat a lieu sur le Traité de libre-échange avec les Etats-Unis et ses influences, au moment où les Etats-Unis insistent encore et encore sur la libéralisation du marché de deux de ses secteurs favoris (les télécommunications et l'énergie – pétrole).

Le retrait de la demande présentée par la compagnie pétrolière peut faire partie de sa stratégie. Cela lui permet d'avoir un argument en réserve lors de la négociation du genre : « elle vient de renoncer à une de ses aspirations, l'arbitrage international ». Aujourd'hui, la compagnie réclame une indemnisation de 15 millions de dollars environ correspondant à ses travaux au Costa Rica. Ce serait extrêmement intéressant de savoir pourquoi, lorsque la compagnie en question a signé le Plan des investissements avec le gouvernement précédent, le montant total des investissements était de 2 980 000 dollars et maintenant elle parle de 15 millions. Nous aurions donc 12 000 000 de questions... La première est : est-ce que la compagnie a fait enregistrer un montant d'investissement plus bas afin de ne payer qu'une garantie environnementale d'environ 30 000 dollars – 10% ? La deuxième est : qui est-ce qui a empoché ces 12 millions de dollars ? Ce serait très instructif de savoir qui ont été ces « consultants ou conseillers ».

Pour les écologistes de OILWATCH-Costa Rica, celle-ci est l'une des histoires candidates à se répéter au quotidien lorsque les droits des compagnies transnationales se seront élargis grâce aux Traités de libre-échange. Le gouvernement a déclaré que la compagnie n'avait pas respecté le contrat, étant donné que l'évaluation d'impact environnemental n'a pas été approuvée. Cette condition était clairement requise dans le contrat.

Depuis le jour où nous avons commencé à suivre cette activité ainsi que les agissements de cette compagnie, nous avons constaté à quel point cette affaire est frauduleuse. La compagnie Harken a des intérêts économiques et des concessions, de la Colombie jusqu'au Belize à travers la côte Atlantique, et souhaite inclure le Costa Rica dans sa stratégie géopolitique qui consiste à s'approprier d'un territoire et d'intégrer la région à ses affaires transnationales.

Il est important de signaler que l'actuel président des Etats-Unis, George W. Bush, a fait partie du Conseil d'administration de Harken dans les années 1990. D'après des reportages publiés en 2002 dans le New York Times et autres quotidiens étasuniens, pendant que Bush fils a fait partie de la direction de la compagnie, de graves irrégularités ont été constatées dans les états comptables, les actifs de la société ont été exagérés, il y a eu des bénéfices non enregistrés ainsi que des évasions d'impôts. Résultat : Bush, aussi bien que ses associés, ont empoché des millions de dollars.

Fidèle à son passé, la compagnie s'est livrée au Costa Rica à des manœuvres similaires. OILWATCH a constaté que, lors des procédures de l'appel d'offres, Harken a fait des transferts d'une compagnie à l'autre, n'a jamais eu un bureau au Costa Rica, n'a jamais fait un travail sérieux lui permettant de présenter une évaluation d'impact appropriée.

La coalition Action de lutte antipétrolière (ADELA) conjointement avec OILWATCH ont fait campagne depuis l'année dernière pour la dérogation de la Loi sur les hydrocarbures pour fermer les portes à ce genre de menaces nuisant à la souveraineté et à la stabilité sociale et économique du pays.

Par : Mauricio Alvarez, OILWATCH-Costa Rica, adresse électronique :
mauricio_alvarez_mora@hotmail.com